VENTES A L'ENCAN.

Par STROUDBACK & LATTER. Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

MLLE ELLEN CRAMOND VS T. B. CRAMOND ET ALS COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION A—No. 104,968

SANS LIMITE — AU PLUS FORT ENCHÉRISSEUR — SANS RÉSERVE

UNE MAISON À DEUX ÉTAGES, 1615-17 Clara entre Melpomene et Félicity

MAGASIN, RÉSIDENCE ET PETIT COTTAGE, 1621 Clara et 2713 Félicity

A L'ENCAN, MARDI, 4 novembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Charles B. Stroudback, encanteur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 19 septembre 1913, et jugement signé en cour ouverte le 26 septembre 1913, par l'Honorable E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, remplaçant l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus désignée et numérotée, la propriété ci-après décrite:

1. Une pièce ou portion de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, Ilet No. 39, borné par les rues Melpomène, Félicity, Clara et Martin, d'après un plan dressé par A. Knell, daté du 18 décembre 1849, joint à un acte dans le bureau de H. Lucas, ancien notaire, le 18 avril 1850. La dite pièce ou portion de terrain est formée de la portion des lots désignés par les Nos. 1 et 2 sur le dit plan et mesure en mesure américaine 30 pieds, 11 pouces et 3 lignes le long de la rue Clara, 26 pieds de large dans le fond, 65 pieds 2 pouces en profondeur du coté de la rue Felicity, et 68 pieds, 5 pouces et 7 lignes sur l'autre coté. Les bâtiments et améliorations sur les dits lots portent les Nos. municipaux 1615-1617 rue Clara, et consiste en une demeure à deux étages, contenant environ dix chambres, etc.

2. Deux lots ou portions de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Félicity, Clara et Martin, désignés par les lettres A et B sur un croquis fait par George de Armas, voyer, daté du 7 novembre 1912, annexé à l'inventaire fait de la succession de Michael Cramond, par H. L. Loomis, Jr., notaire, le 27 novembre 1912, et selon lequel, les mesures sont les suivantes:

Lot A forme le coin des rues Clara et Félicité et mesure 14 pieds, 10 pouces et 6 lignes sur la rue Clara, 15 pieds, 1 pouce et 5 lignes en largeur sur l'arrière pour une profondeur de 56 pieds, 4 pouces longeant la rue Félicité et 56 pieds, 4 pouces et 2 lignes de profondeur de l'autre coté, et est composée de tout le lot original No. 22 et d'une partie du lot original No. 23, et est aussi connu par le No. municipal 1621 rue Clara. Les améliorations consistent en une simple construction en bois couverte d'ardoises comprenant maison de commerce et résidence, contenant le magasin et 2 chambres, un hangar, etc., se louant à raison de $12 par mois.

Lot B commence à une distance de 46 pieds 4 pouces du coin des rues Clara et Félicité et mesure 41 pieds, 2 pouces et 4 lignes longeant la rue Félicité, 41 pieds, 2 pouces et 7 lignes en largeur sur l'arrière, pour une profondeur de 15 pieds, 1 pouce et 5 lignes sur le coté près de la rue Clara et 15 pieds 4 pouces en profondeur du coté de la rue Willow, et est composé de la totalité du lot No. 21 et d'une partie du lot No. 23, et est aussi connu par le No. municipal 2713 rue Félicité. Les dites améliorations consistent en un cottage se louant à raison de $6. Acquis comme il suit par Michael Cramond pendant son mariage avec Mary Creighton également décédée: La propriété premièrement décrite achetée à Joseph P. Searles, par acte passé devant Hugh Madden, notaire, le 12 novembre 1864, et la propriété décrite en second lieu, achetée à Joseph Fernandez par acte passé devant J. D. Taylor, ancien notaire, le 5 juin 1889, enregistré C. O. B. 128, folio 888.

Conditions — Comptant. Les acheteurs auront à payer les taxes pour l'année 1913. Actes de vente par-devant Harry L. Loomis, Jr., notaire, aux frais des acheteurs. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.

TITCHE & ROGERS, JOHN WAGNER, LOUIS A. HUBERT, avocats pour les défendeurs.

SUTHON & LOOMIS, avocats pour le demandeur.

oct2,5,12,19,26—nov2,4

Par FREEMAN & FREEMAN Par FREEMAN & FREEMAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE SARAH DALSHEIMER ROSE — No. 104,967 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D.

COTTAGE DOUBLE, Avenue St-Charles, 1627-29 avenue St-Charles entre les rues Euterpe et Terpsichore

A L'ENCAN MARDI, 28 OCTOBRE 1913.

Conformément et en vertu d'un ordre signé le 16 septembre 1913 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D, actuellement absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le dit ordre adressé à la maison Freeman & Freeman, encanteurs, il sera offert en vente à l'encan par les dits encanteurs à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, le MARDI, 28 octobre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le premier district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Charles (autrefois Nayades), Carondelet (autrefois Apollo), Euterpe et Therpsichore, désigné par le numéro 3 sur un plan dressé par C. A. Heden, architecte, daté du 17 décembre 1852, déposé en l'office de T. O. Stark, notaire en cette ville; le dit lot est composé de la moitié du lot original désigné par le No. 27 sur un plan du faubourg Annunciation dressé par B. Lafon, voyer déposé en l'office de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesure en mesure américaine suivant le dit plan 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St. Charles sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par Mme Sarah Dalscheimer, épouse de Louis Rose, suivant acte passé devant Joseph Cohn, notaire, le 26 février 1878, registre des transferts 111 folio 299.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère les taxes de l'année 1913, et tous les certificats, acte de vente devant Philip Gensler, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication chez Freeman & Freeman, encanteurs, bureau 218 rue Baronne.

MERRICK, LEWIS, GENSLER & SCHWARZ, Avocats.

sept23,28—oct12,19,26,28

Par PETER GALLAGHER Par PETER GALLAGHER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John E. Staes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 105,294 — Division C — Propriété de valeur, cottage simple, sur un lot de terrain mesurant 99x587 pieds sur la rue Marigny entre le Bayou St. Jean et l'avenue Gentilly.

Paroisse d'Orléans, Cour Civile de District, Division C, No. 105,294 — En vertu d'un ordre signé le 25 septembre 1913, adressé à Peter Gallagher, encanteur dûment licensié, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division C, de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, je vendrai la propriété suivante le MERCREDI, 29 octobre 1913, à People's Auction and Real Estate Exchange, No. 337 rue Carondelet, à midi:

Un certain lot de terrain, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans la partie nommée Gentilly autrefois partie de l'ancienne plantation de Howe et Martin, désigné par la lettre B, sur un croquis annexé à un acte de Bussière Rouen, notaire, daté du 13 octobre 1912, dressé par D. E. Seghers & Son; le dit lot B est composé du tout du lot No. 21 sur un plan de S. Herman, ancien notaire, et mesure quatre-vingt dix neuf pieds, un pouce et deux lignes sur la route privée, quatre vingt seize pieds une ligne en largeur en arrière; cinq cent quatre vingt sept pieds, un pouce et six lignes sur la ligne le divisant du lot A, aussi désigné comme lot No. 20, et cinq cent quatre vingt treize pieds, deux pouces et six lignes sur la ligne le divisant du lot No. 22. Le tout en mesure américaine; ainsi qu'une très petite bande de terrain faisant face à la dite route privée, et diminuant vers l'arrière, cette dite bande de terrain courant sur la ligne de profondeur séparant les lots A et B. Étant la même propriété que John E. Staes acquit de Joséphine Turpes, veuve de Joseph Gallade, et als., suivant acte devant A. Barnett, notaire, le 13 mai 1875.

SERA VENDU A CES CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a, en un ou deux ans de crédit à sept pour cent par an depuis la date de l'adjudication et garanti par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la dite propriété; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de ville et d'Etat pour 1913; acte de vente devant être passé devant John Watt, notaire, au frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

EMILE POMES, Avocat.

sept—28oct—5,12,19,26,29

Par FITZPATRICK & TILL, INC. Par FITZPATRICK & TILL, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE —

Un wagon de ferraille à l'enchère, LUNDI, le 27 octobre, à 10 a. m. précis, au dépôt No. 3, du Southern Pacific Co., sur la levée, au pieds de la rue Girod. Pour le compte de qui de droit, par ordre du M. L. & T. R. R. & S. S. Co., d'après l'acte 124 de 1890 et 167 de 1898. Le wagon S. P. 61477 contenant 9,600 livres de ferraille, plus ou moins, consigné à Chas Lange, de la Nouvelle Iberia à la Nouvelle Orléans.

CONDITIONS — Comptant; un dépôt en espèces ou en chèque certifié sera requis.

HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur.

oct—15,20,27

ANNONCE JUDICIAIRE

Six wagons de marchandises de toutes descriptions, consistant en marchandises de premier choix, à l'encan, au numéro 528-530 rue du Canal, près de Camp — MARDI, 28 octobre, à 9 heures 30 du matin, précises.

Par ordre et pour compte de M. L. & T. R. R. & S. S. Co., La. Western, Iberia & Vermilion R. R. Co., Southern Pacific, Atlantic S. S. Lines, Lake Charles & Northern R. R. Co., Texas & New Orleans R. R. Co., the Galveston, Harrisburg and San Antonio R. R. Co., Houston & Texas Central R. R. Co., the Houston East and West Texas R. R. Co., Houston and Shreveport R. R. Co., Burr's Ferry, Browndel and Chester R. R. Co., d'après les actes 124 de 1890 et 167 de 1898.

Trois barils de wiskey, 295 caisses assorties de conserves, de toutes descriptions, 250 sacs de farine, 400 sacs de riz, plusieurs caisses de marchandises sèches, 50 caisses de chaussures, 50 berceuses, 1 lot de bonbons, 5 boucauts de porcelaine, 7 barils de faïence, 9 barils d'objets assortis, 1 baril de sauce, 6 barils de bière en bouteille, 2 beaux pianos, 1 caisse d'objets argentés, 1 lot de meubles neufs, 1 caisse de quincaillerie, 2 colis de voitures d'enfants, 1 boîte d'articles de réclame, 1 caisse de pantalons d'hommes, 3 colis de lits, plusieurs caisses d'objets en terre, 1 caisse d'enduit, 1 caisse de gomme, 1 phonographe, 1 lot de lits en fer, 1 lot de lits de cuivre, 1 caisse de porcelaine, 1 étal, 1 caisse de livres, 1 collection de l'encyclopédie, 1 caisse de vêtements, 1 caisse de vêtements de dessous, 1 caisse de bonneterie, 2 caisses d'articles de mode, 1 caisse de musique, 7 rouleaux de linoleum, 1 caisse de cordons de portières, 1 caisse de portières assorties, 150 tapis en soie, 1 baril de bouteilles, 1 caisse de liqueurs, 1 baril et 1 colis de graisse, 2 poids en fer, 1 caisse de levain artificiel, 7 colis de fil de fer, 1 balle de fil, 1 baril de vin, 2 colis de tapis artistiques, 21 rouleaux de carpettes, plusieurs balles de carpettes artistiques, 4 caisses de couvertures.

HARRY FITZPATRICK, Encanteur.

CONDITIONS — Comptant; un dépôt en espèces sera exigé ou un chèque certifié.

oct—17,26,28

Par J. L. ONORATO Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division A—No. 100,239—Succession de Wesley R. Butler.

40.09 ACRES DANS LA PAROISSE DE SOTO, LNE.

À L'ENCAN MARDI, 25 NOVEMBRE 1913

À la Bourse des Propriétés Foncières

Conformément et en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dossier No. 100,239, dans l'affaire intitulée succession de Wesley R. Butler, le dit ordre daté et signé du 22 octobre 1913, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, de cette paroisse, j'offrirai en vente publique à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, le MARDI, 25 novembre 1913, la propriété foncière décrite à savoir:

Le quart sud-ouest du quart nord-ouest de la section treize (13) du territoire douze (12) nord de l'étendue treize (13) west, dans la Paroisse de De Soto, Louisiane, contenant 40.09 acres.

Conditions—Comptant. Acte de vente au frais de l'acquéreur, devant Charles Schneidau, notaire. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1913 et déposer au moment de l'adjudication vingt pour cent (20) portant intérêt ni pénalité du prix d'achat.

J. L. Onorato

Encanteur, 820 rue Commune.

JOHNSTON ARMSTRONG et WM WINANS WALL, Avocats pour le pétitionnaire.

oct25,26—nov2,9,16,23,25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Alice T. Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,963 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mlle Lulu Bradshaw, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

RICHARDSON & SOULE, Avocats.

oct—17,21,26

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Rose Gayette, veuve de Frank Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,069 — Division B — Attendu que George Martin a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Rose Gayette, veuve de Frank Martin, décédée intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

PH. J. PATORNO, Avocat.

oct22,26,31

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de M. E. Stack — No. 105,044. Cour Civile de District, Division B.

Splendide cottage double du Troisième Ward, Nos. 220-22 rue S. Clarke, entre l'avenue Cleveland et la rue Palmyra, à un ilet du Jefferson Davis Parkway et à une courte distance de la rue Canal — Deux lots de terrain, rue Olympia, entre Toulouse et St. Pierre, ilet de la rue Murat, une bonne occasion de spéculation.

Il sera vendu à l'encan par Léonard L. Stern, encanteur, le MARDI 11 novembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 9 octobre par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, actuellement absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine pièce ou parcelle de terrain, avec toutes les bâtisses, etc., située dans le Premier District de cette ville, bornée par les avenues Hagan et Cleveland et les rues S. Clarke et Palmyra, et mesure 43 pieds 6 pouces de face à la rue S. Clarke, sur 136 pieds en profondeur et est composé du lot No. 9 et la moitié du lot No. 8 acquis par M. E. Stack par achat suivant acte de vente devant E. Vidrine, notaire, le 8 mai 1907, enregistré dans le livre des transferts 212 folio 719. Les améliorations comprennent un double cottage, Nos. 220-222 rue S. Clarke, contenant de chaque côté gallerie arrière et de face, bain, office et cinq chambres, hangar, citerne, etc., en très bonne condition et dans un voisinage se louant bien.

Deux certains lots de terrain, non-améliorés, situés dans le Second District de cette ville dans l'ilet No. 592, autrefois No. 57, borné par les rues Olympia, Murat, Toulouse et St. Pierre, désigné comme lots Nos. 7 et 8, et mesure chacun 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Olympia, sur 120 pieds en profondeur, acquis par M. E. Stack par achat suivant acte devant James J. Woulfe, notaire, le 22 janvier 1913, et enregistré dans le livre des transferts 253 folio 508.

CONDITIONS — Comptant; les acquéreurs devant payer les frais de l'acte de vente devant Wm. J. Hennessey, notaire, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

LEONARD L. STERN, Encanteur.

oct—11,12,19,26nov—2,9,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Beulah Hyman Goldstein.

No. 105,431 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

Magasin et maison d'habitation de valeur, No. 615-19 rue Ursuline, entre les rues Chartres et Royale, à l'encan, JEUDI, 13 novembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

PAR LEONARD STERN, Encanteur — En vertu d'ordres signés le 4 septembre et 10 octobre 1913 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné par la letter B sur un croquis joint à une acte de vente duement exécuté devant Octave de Armas, ancien notaire, le 8 février 1876, et borné par les rues Ursulines, Chartres, Hôpital et Royale, et mesure vingt quatre (24) pieds, cinq et quatre huitièmes (5 4-8) pouces de face à la rue Ursulines, vingt six (26) pieds, deux et quatre huitièmes (2 4-8) pouces en largeur sur la ligne arrière, cinquante huit (58) pieds, cinq (5) pouces en profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Royale, trente deux (32) pieds de profondeur adjoignant une allée mitoyenne trois (3) pieds, trois (3) pouces et de là une autre profondeur de vingt cinq (25) pieds, cinq (5) pouces à la ligne arrière et composé des lots Nos. 6 et 7 suivant plan dressé par L. H. Pillé.

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Royale, Chartres et Hôpital, désigné par la lettre A sur un plan dressé par L. H. Pillé, député voyer de ville, daté du 4 février 1876, et joint à un acte exécuté devant Octave de Armas, ancien notaire, daté du 8 février 1876 et mesure en mesure américaine vingt sept (27) pieds, onze (11) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Ursuline, sur une profondeur de cinquante huit (58) pieds et cinq (5) pouces entre lignes parallèles, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon. Les améliorations comprennent une maison d'habitation à deux étages contenant deux grands magasins, larges galleries de face et dix chambres, connu comme Nos. 615-619 rue Ursulines.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication; acte de vente devant être passé devant Ethelred M. Stafford, notaire aux frais de l'acquéreur.

LEONARD STERN, Encanteur.

FEITEL & FEITEL, Avocats.

oct—12,19,26nov—2,9,13

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas Carey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 102,288 — Division C.

Propriétés de valeur et de rapport du Premier, Quatrième et Sixième District.

No. 1008 rue Tchoupitoulas.
No. 2211 rue Annunciation.
Nos. 3029-31 rue Annunciation.
Nos. 809-811-813-815 rue Eighth.
Nos. 2913-15 rue Constance.
No. 925 rue Bellecastle.
No. 4417 rue Laurel.
No. 4421 rue Laurel.
Nos. 4425-27 rue Laurel.
No. 4435 rue Laurel.

Et une maison magnifique sur large terrain à Abita Springs, Lne.

Par Louis Hufft, encanteur, bureau 808 rue Perdido, le MARDI, 25 novembre 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Graveir, en cette ville, à midi, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 15 octobre 1913 par l'honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan la propriété suivante décrite à savoir:

1. Une certaine pièce ou parcelle de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par les numéros municipaux 2913-2915 rue Constance, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Sixième, Magazine et Septième, désigné par la lettre A et composé du tout du lot No. 11 et parti du lot No. 10, sur un croquis dressé par Louis H. Pillié, voyer, daté du 12 septembre 1873, joint à un acte de vente par Albin Rochereau à Thomas Carey, passé devant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 22 septembre 1873. Suivant lequel croquis la dite pièce ou parcelle de terre mesure en mesure américaine trente-nuit pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Constance, et la même largeur en arrière sur cent-vingt pieds quatre pouces et cinq lignes en profondeur sur la ligne le divisant du lot B sur le dit croquis, et cent-vingt pieds quatre pouces et quatre lignes en profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Septième.

2. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme numéro municipal 1008 rue Tchoupitoulas, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Commerce (autrefois Perle), Galliope (autrefois Louise), Delord et Tchoupitoulas, et désigné comme lot 3 sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, le 6 novembre 1834, et déposé en l'office de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesure vingt-deux pieds sur la dite rue Tchoupitoulas, sur quatre-vingt-trois pieds, six pouces en profondeur entre lignes parallèles, mesures américaines.

3. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme numéro municipal 925 rue Bellecastle, situé dans l'ancienne ville et Paroisse de Jefferson (actuellement Sixième District de la Nouvelle-Orléans), désigné par le No. 21 du square No. 27 (actuellement square No. 241), borné par les rues Camp, Magazine, Bellecastle et Dufossat, suivant un plan dressé par William Forshey, voyer, et déposé en l'office de C. Ladreyere, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds neuf pouces de face à la dite rue Bellecastle sur cent-cinquante pieds en profondeur entre lignes parallèles, mesures américaines.

4. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme numéros municipaux 3029-31 rue Annunciation et comme numéros 809-811-813-815 rue Huitième, situé s'étendant, et étant dans l'ancien faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré numéro 42, compris entre les rues Laurel, Annunciation (autrefois Jersey), Septième et Huitième. Le dit lot est désigné par le No. 5 suivant un plan dressé par A. D. Hémecourt, voyer, daté du 23 septembre 1840, et déposé comme plan No. 62 dans le registre des plans de Felix Grima, notaire en cette ville. Le dit lot forme le coin des rues Annunciation (autrefois Jersey) et Huitième, et mesure en mesure américaines trente-et-un pieds trois pouces de face à la dite rue Annunciation, sur cent-dix pieds de profondeur sur la rue Huitième suivant le dit plan.

5. Une certaine parcelle ou lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme numéro municipal 2211 rue Annunciation, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annunciation (autrefois Jersey), Jackson, Phillip et Laurel, désigné par la lettre A sur un croquis ou certificat d'arpentage établi par W. H. Williams, député voyer de ville, joint à un acte de vente par Mme Elisabeth O'Keefe à Thomas Carey, passé devant Andrien Héro, Jr., notaire en cette ville, le 5 février 1879, et mesure en mesure américaine quarante-cinq pieds, cinq pouces et quatre lignes de face à la dite rue Annunciation (autrefois Jersey), sur soixante-trois pieds onze pouces de profondeur, entre lignes parallèles, étant borné sur le côté vers la rue Phillip par une allée de neuf pieds dix pouces et trois lignes en largeur mitoyenne à ces dites parcelles de terre et les divers lots la bordant. La parcelle de terre précitée est composée de la partie extrême arrière de plusieurs lots de terre Nos. 1 et 2, sur un plan par H. Moelhausen, architecte, en date du 25 janvier 1841, et déposé pour référence en l'office de L. F. Caire, alors notaire en cette ville.

6. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme numéro municipal 4417 rue Laurel, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No. 174, borné par les rues Constance, Laurel et Jena et l'avenue Napoléon, désigné sur un croquis ou certificat d'arpentage établi par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 14 janvier 1913, par le No. 23, et mesure suivant le dit croquis trente pieds deux pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-vingt six pieds six pouces, plus ou moins.

7. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme numéro municipal 4421 rue Laurel, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 174, borné par les rues Constance, Laurel et Jena et l'avenue Napoléon, désigné sur le dit croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 14 janvier 1913, par le No. 22 et mesure suivant cela trente pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-vingt-six pieds six pouces, plus ou moins.

8. Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par les numéros municipaux 4425 et 4427 rue Laurel, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 174, borné par les rues Constance, Laurel et Jena et l'avenue Napoléon, désigné sur le dit croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 14 janvier 1913, par la lettre B, et mesure d'après le ci-dessus quarante pieds de face à la rue Laurel par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-vingt six pieds et six pouces, plus ou moins. Lequel dit morceau de terre se compose du morceau des lots originaux Nos. 20 et 21.

9. Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro municipal 4435 rue Laurel, situé dans le Sixième District de la ville, dans l'ilet No. 174, borné par les rues Constance, Laurel et Jena et l'avenue Napoléon, désigné sur le dit croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 14 janvier 1913, par la lettre A. Le dit morceau de terre formant le coin des rues Laurel et Jena et mesure d'après le dit croquis quatre-vingt pieds un pouce et sept lignes de face à la rue Laurel, par une profondeur et façade sur la rue Jena, allant de la rue Laurel vers la rue Constance à un point, cent soixante-sept pieds et six pouces, plus ou moins; de là mesurant à l'arrière ligne du dit point, allant parallèle avec la rue Laurel et vers l'avenue Napoléon cinquante pieds de là sur une ligne parallèle de l'avenue Napoléon et allant vers la rue Laurel, huit pieds, de là à une ligne parallèle avec la rue Laurel et se dirigeant vers l'avenue Napoléon trente pieds quatre pouces, de là sur une ligne parallèle avec l'avenue Napoléon et allant vers la rue Laurel, trente-trois pieds, de là sur une ligne parallèle avec la rue Laurel et allant vers la rue Jena, cent pieds et deux pouces et une ligne, de là sur une ligne parallèle avec la rue Jena et allant à la rue Laurel, cent vingt-six pieds six pouces et de là sur une ligne faisant face à la rue Laurel, jusqu'au coin de Laurel et de Jena; la dite façade sur la rue Laurel est de quatre vingts pieds un pouce et sept lignes. Le dit lot de terrain est composé des lots originaux Nos. 18, 19 et 21 et d'une partie du lot original No. 20.

Toute le carré 39, Bossier City, près du village Abita Springs, Lne., mesurant trois cents pieds sur la rue St. James, trois cents pieds sur la rue North, trois cents pieds sur la rue St. Charles et trois cents pieds sur la rue Eighth, avec lequel contient toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui y appartiennent.

Conditions — Un tiers ou plus comptant au choix de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance s'il y en a, à un, deux ou trois ans de crédit prouvé par billets de montants égaux payable un, deux ou trois ans après date et portant intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiment et guaranti par le privilège du vendeur et hypothèque spécial. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer au dessus et au delà du prix d'achat toutes les taxes pour l'année 1913, et ayant droit aussi au loyer ou loyers du jour et après que l'acte final de la vente est passé. L'acte de vente devant être passé devant James Boyd Grinage, notaire, aux frais des acquéreurs. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent de l'enchère au moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT, Encanteur, 808 Perdido.

G. G. KRONENBERGER, Avocat.

oct22,26—nov2,9,16,23,25

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon placement dans des cottages doubles Sixième District.

Interdiction d'Henry Paulsen.

No. 102,631 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No. 339 rue Carondelet — JEUDI, 20 novembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre, daté du 17 octobre 1913, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus-dite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir.

1er. Le double cottage en bois à un étage sur la façade et deux étages à l'arrière, Nos. 542 et 544 avenue Napoléon, encoignure de la rue Annonciation, éloigné du trottoir, contenant six chambres, hangar, etc., sur un certain lot de terrain, situé dans l'ilet No. 1, ouest Bouligny, dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Levée (actuellement Tchoupitoulas), Jersey (actuellement Annonciation), Jena et l'avenue Napoléon, le dit lot est désigné par le No. 4 sur un plan dressé par G. T. Dunbar, ancien voyer, daté du 18 février 1845 et déposé en l'office de L. B. Kenny, ancien notaire, et forme le coin des rues Jersey (actuellement Annonciation) et l'avenue Napoléon, et mesure vingt-cinq pieds de face à l'avenue Napoléon, sur une profondeur et face à la rue Jersey (actuellement Annonciation) de cent pieds; le tout en mesure américaine, sur une des plus belles avenues de la ville, et à proximité de plusieurs facilités.

2. Le double cottage en bois à un étage, Nos. 5375 et 5377 rue Tchoupitoulas, éloigné du trottoir, contenant trois chambres de chaque côté, sur une certaine pièce ou parcelle de terre, ainsi que tous les droits, voies, privilèges et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 7 de Rickerville, borné par l'avenue Peters, les rues Jersey (actuellement Annonciation), Léontine et Levée (actuellement Tchoupitoulas); la dite pièce ou parcelle de terre consiste du tout du lot No. 19 et une parcelle du lot No. 18 et désigné par la lettre F sur un certificat de voyer par L. Daney, ingénieur civil en date du 4 mai 1912, et enregistré en ce procès, suivant lequel la dite pièce de terre commence à une distance de cent soixante six pieds du coin de l'avenue Peters et de la rue Tchoupitoulas, et mesure quarante et un pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Levée (actuellement Tchoupitoulas), sur cent vingt pieds six pouces en profondeur sur la ligne qui sépare la dite parcelle du lot No. 20 et cent dix neuf pieds, dix pouces et deux lignes sur la ligne du côté inférieur et trente huit pieds, six pouces de large en arrière.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un crédit d'un an, sur un billet garanti spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses de sécurité usuelles. Dix pour cent comptant sur le prix de l'adjudication seront requis au moment de la vente. Actes de ventes devant L. R. Alba, notaire, aux frais des acquéreurs.

C. C. FRIEDRICKS, HAROLD MOISE, Avocats.

oct—19,26nov—2,9,16,20

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Scheeff vs. Jacob Scheeff, et al. — No. 105,229 — Cour Civile de District, Division A.

Cottage simple du Sixième District sur deux lots de terre, No. 4135 rue Annonciation, entre Milan et Marengo, contenant 5 chambres, citerne, hangar, gallerie de face, etc. Un lot à la Baie St. Louis et quatre lots à Ansley, Miss.

Il sera vendu à l'encan par Léonard L. Stern, encanteur, le JEUDI, 20 novembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 7 octobre 1913 et signé le 13 octobre 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété suivante décrite à savoir.

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, autrefois est Bouligny. Les dits lots sont désignés par les numéros deux et trois (2 et 3) dans le carré borné par les rues Jersey (actuellement Annonciation), Milan, Marengo et Laurel. Les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jersey ou Annonciation, sur cent vingt cinq pieds, un pouce en profondeur entre lignes parallèles, suivant un plan lithographié déposé en l'étude de A. Mazereau, ancien notaire; acquis le 6 avril 1878 devant William J. McCune, notaire public, registre des transferts 110, folio 374. Registre au bureau des hypothèques 165, folio 787. Les améliorations comprennent un cottage simple connu comme numéro 4135 rue Annonciation.

Lot 15 du lot 116, Quatrième Ward, ville de la Baie St. Louis, Miss.

Quatre lots à Ansley, Miss., étant les lots 7, 8, 31 et 32 de l'ilet 98, section 28, territoire 9, étendue 15 ouest, comté de Hancock, Miss.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant, et le solde s'il y en a, en un et deux ans, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1913, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente devant être passé devant Frederick Deibel, notaire.

CARL C. FRIEDRICKS, HAROLD A. MOISE, Avocats pour le demandeur.

JULES A. GRASSER, Avocat pour le défendeur.

oct—19,26nov—2,9,16,20

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Baronne Improvement Co., Ltd., vs. Edmund L. Mason

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. [illegible] — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt, 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 6 novembre 1913, à 11 h. du matin la propriété suivante décrite à savoir:

Un bureau dessus à rideau, une machine à écrire Remington, un tabouret de bureau, une chaise tournante, une classeur Globe, deux vitrines à livres, une carpette de milieu, deux chaises dossier rond, deux classeurs, un panier de bureau en cuivre, un crachoir en cuivre, un tapis en caoutchous, etc.

Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée suivant inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant.

P. McGILL, Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

CAGE, BALDWIN & CHARLES, Avocats pour le demandeur.

oct25—nov1,6

PAR STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Lucian J. Joly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 102,766 — Division C — Au plus haut et dernier enchérisseur, double cottage de valeur, Nos. 3325-27 rue Dumaine, entre la rue Moss et l'avenue Hagan; double cottage de valeur 3114-16 rue St. Philip, entre Rendon et Lopez; double cottage de valeur, 3118-20 rue St. Philip, entre Rendon et Lopez.

A l'encan JEUDI 6 novembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK & LATTER, Chas. B. Stroudback, Encanteur — Vendra à l'encan à la sus-dite date et lieu, en vertu d'un ordre signé le 3 octobre par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, la propriété suivante décrite à savoir.

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No. 463, borné par les rues St. Philip, Dumaine et Moss, autrefois Bayou St. John, et Hagan avenue; le dit lot est désigné sur un croquis de voyer établi par Edgar Pillé, voyer, le 9 décembre 1903, et lequel est annexé à un acte de dépôt passé devant Robert Legier, notaire, le 20 juin 1904, par le No. 6 et mesure suivant le dit croquis, trente-six pieds de face à la rue Dumaine, sur deux cent vingt pieds, cinq pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de l'avenue Hagan et deux cent vingt pieds, sept pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté le plus proche de la rue Moss. Les dites améliorations sont connues par les numéros municipaux Nos. 3325-27 rue Dumaine, et consistent en un double cottage avec gallerie de face, cinq chambres, hangar, etc., de chaque côté.

2. Deux certains lots de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No. 13, borné par les rues St. Philip, Dumaine, Rendon et Lopez, désignés comme lots douze et treize sur un plan d'Edgar Pilié, député voyer de ville, daté du 10 avril 1890, annexé à un acte passé devant John Wagner, notaire, le 17 septembre 1903, et suivant lequel dit plan les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun plus ou moins, trente pieds, neuf pouces et six lignes de face à la rue St. Philip, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles; le lot No. 13 étant le lot le plus proche de la rue Lopez et commence à quatre vingt douze pieds, cinq pouces et deux lignes du coin de la rue St. Philip et Lopez. Etant la même propriété acquise par Lucian J. Joly, suivant acte devant Harry L. Loomis, Jr., notaire, en date du 16 avril 1908, dûment enregistré aux livres des transferts 911 folio 204. La dite propriété est connue par les numéros municipaux Nos. 3114-16-18-20 rue St. Philip, et consistent en deux double cottages, avec quatre chambres et bains de chaque côté.

CONDITIONS — Comptant; les actes de ventes devant Gabriel Fernandez, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs, dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.

oct—5,12,19,26nov—2,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Elvira Sheppard épouse de Horklis Williams

vs

CHARLES E. WHITE

No. 105,483 Cour Civile de District Division D

Au plus haut et dernier enchérisseur

Cottage Simple

432 SUD SCOTT, ENTRE BANKS ET BAUDIN

PAR STROUDBACK & LATTER, Chas. B. Stroudback, Encanteur — Il sera vendu à l'encan, le MARDI 18 novembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 8 octobre 1913 le, jugement lu et signé en cour ouverte le 14 octobre 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 735, borné par les rues Scott, Banks, Cortez et Baudin, lequel lot est désigné par le numéro vingt et un (21) et mesure vingt quatre (24) pieds, sept (7) pouces et (2) lignes de face à la rue Scott, sur une profondeur de cent (100) pieds entre lignes égales et parallèles, le tout suivant un croquis de voyer établi par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, joint à un acte devant Fred Deibel, notaire en cette ville, le 22 juin 1897, acquis le 28 avril 1902, acte devant W. Morgan Gurley, notaire ne W. N. Grunewald, enregistré dans le livre des transferts 187, folio 330. Les améliorations consistent en un simple cottage en bois doublé en ardoises, ayant 4 chambres, etc., et est connu par le numéro municipal No. 432 rue Scott.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant, et le solde en un an avec intérêt au taux de huit pour cent par an depuis la date du billet jusqu'au paiement, le dit billet garanti par toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes d'état et de ville pour l'année 1913, acte de vente devant Geo. W. Flynn, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.

JAMES O'CONNOR, Avocat pour le demandeur.

JULES A. GRASSER, Avocat pour le défendeur.

oct—17,19,26nov—2,9,16,18

Par CHARLES ROTH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Huit lots et améliorations, avenue St Maurice, entre N. Remparts et l'avenue St Claude, ilet de la rue Tricou, rue pavée.

Succession d'Ernestine Jourdan, veuve d'Emile Retif

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,215. — Division D — En vertu d'un ordre rendu et signé le 17 octobre 1913, en cour ouverte, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, de la dite cour, je vendrai à l'encan, le JEUDI 20 novembre 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite à savoir:

Huit certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No. 312, borné par les avenues St. Claude et St. Maurice, les rues N. Remparts et Tricou, désignés comme lot A, B, C, D, E, F, G et H, sur un croquis de voyer et de subdivision dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 24 avril 1913, joint à l'inventaire pour référence suivant le dit croquis et subdivision, les dits lots de terre mesurent comme suit:

Lot A forme le coin de l'avenue St. Maurice et N. Remparts et mesure vingt neuf pieds de face à l'avenue St. Maurice, sur une profondeur et face de cent dix pieds à la rue N. Remparts, entre lignes égales et parallèles.

Le lot B adjoint le lot A et mesure trente pieds de face à l'avenue St. Maurice, sur cent dix pieds en profondeur entre lignes égales et parallèles.

Lot C adjoint lot B et mesure trente deux pieds, dix pouces, de face à l'avenue St. Maurice, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les lots D, E, F, G et H s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue St. Maurice sur cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le dit lot D adjoint le lot C décrit ci-dessus et lot H est à une distance de cent cinquante pieds des avenues St. Maurice et St. Claude.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a un ou en un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, divisé en paiements égaux, représentés par des billets de l'acquéreur, portant sept pour cent par an d'intérêt depuis la date de l'acte de vente jusqu'au paiement et garantis hypothèque et privilège de lien du vendeur. L'acquéreur devant assurer les améliorations s'il y en a jusqu'à concurrence de la partie à crédit et transférer la police au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir les clauses de non-aliénando, et de vente sans évaluation, et dix pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès afin d'assurer le paiement des billets, et toutes les autres clauses usuelles des actes de ventes; L'acquéreur devant assumer et payer en sus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1913 et déposer chez l'encanteur en compte sur le prix de la vente dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente, et n'aura droit au loyer s'il y en a que depuis la date de l'acte de vente notarié, acte de vente devant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CHARLES ROTH, Encanteur. No. 604 Commercial Place.

GABRIEL FERNANDEZ, Avocat.

oct—21,26nov—2,9,16,20

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Biens Fonciers du Troisième District, No 2022 rue Bourbon près Urquhart

Succession de Mme Marie Darrantel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 102,506 — Division C — PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur, le JEUDI, le 20 novembre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 16 octobre 1913, dossier No. 102,506, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée qui m'a été adressé, je procéderai à vendre à l'encan la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No. 508, borné par les rues Bourbon (autrefois Bagatelle), St. Anthony, Villeré (autrefois Girod) et Urquhart, mesurant 15' 11" 6"' de face à la rue Bourbon sur 127' 10" en profondeur et étant la moitié la plus proche de la rue Urquhart, d'un certain lot de terre, désigné par le No. 3 sur un plan du dit ilet établi par J. N. De Pouilly, daté du 10 novembre 1846 et déposé en l'office de A. E. Bienvenue, ancien notaire, et acquis par la dite dame Marie Darrantel de François J. B. Darrantel, suivant acte passé devant Edgar Grima, notaire, le 16 octobre 1902, enregistré dans le livre des transferts 187, folio 707. Les améliorations consistent en la moitié du cottage double No. 2022-2024 la dite moitié portant le numéro municipal 2022 rue Bourbon, et contenant quatre chambres.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1913 le coût des transfers, hypothèques et certificats de taxes et pour les frais de l'acte de vente devant Edgar Grima, notaire. Dix pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

oct—19,26nov—2,9,16,20

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

627 Avenue Carrollton, près l'Avenue St. Charles, jolie résidence simple à deux étages, vestibule de réception, salon, salle-à-manger, cuisine, quatre chambres à coucher, bain moderne, gaz, électricité, portes et fenêtres à treillis, etc. Egalement 4 lots sur le Conti Boulevard (Lakeview), 2 lots Franklin Avenue faisant face à la ligne des cars (Edgewood).

Succession de Mme B. R. Forman — No. 105,675 — Cour Civile de District, Division D.

JEUDI, 6 novembre 1913, à midi, il sera vendu à l'encan par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, encanteur, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, et qui m'a été adressé, la propriété suivante décrite à savoir:

1er. Une parcelle de terrain, avec les améliorations, etc., dans le Septième District, dans l'ilet No. 71, borné par les avenues Carrollton et St. Charles et les rues Short et Hampton, et mesure 57 pieds 6 pouces ou environ 58 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 120 pieds, composé de l'entier du lot E et 7 pieds 6 pouces du lot D. Les améliorations sont connues par le numéro municipal 627 Carrollton Ave.

2ème. Deux lots de terrain connus par les numéros 5 et 6 de l'ilet No. 32 d'Edgewood Park, Troisième District, borné par les rues Franklin, Jasmine, Iris et Verbana, mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Franklin sur une profondeur de 120 pieds.

3ème. Part égale dans, et à quatre certains lots numéros 5, 6, 7, 8, ilet 327, terrain N. O. Land Co., borné par les rues Conti, Vicksburg, Germain et Polk, faisant face à la rue Conti, mesurant chacun 25 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds à une allée mitoyenne.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1913 et les actes de ventes devant Jos. Nautenschlager, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication chez l'encanteur.

J. A. LAUTENSCHLAGER, JR., Avocat.

oct5,12,19,26—nov2,6

Succession de Matthew C. O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,101 — Division A — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Matthew C. O'Brien, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

M. D. DIMITRY, Avocat.

oct—21,25,30